

# "Les vaches n'ont pas assez à boire !"

**Alex et Martine, mari et femme, sont également chefs d'entreprise agricole. Depuis deux ans, Pierre, leur jeune fils de 22 ans, les a rejoints en devenant leur associé.**

La répartition des tâches et des responsabilités ont été bien identifiées lors de l'installation de Pierre. Il a été décidé qu'Alex gère les cultures, Martine la gestion administrative et la traite du matin, Pierre l'élevage laitier dans sa globalité. Dernièrement, Alex, le père, a remarqué que les vaches n'avaient pas assez à boire car le troupeau a doublé depuis deux ans.

## Les faits :

### la pousse d'herbe est difficile

Alex s'adresse à Pierre : *"Tu pourrais installer une réserve d'eau supplémentaire pour augmenter la capacité d'eau, afin que les vaches puissent bien boire avant d'aller dans les champs. Et par la même occasion, je pense que les vaches n'ont pas assez à manger. Un peu de maïs permettrait de compenser la pousse d'herbe qui est difficile en cette période estivale"*.

Pierre : *"Ah bon ! Il n'y aucun problème. La ration alimentaire est adaptée. Par ailleurs, les vaches se portent bien. T'inquiètes, je gère"*.

Les mois passent et à la fin d'octobre, les trois associés remarquent une baisse de production en lait assez significative. Pour s'en assurer, Pierre évoque le sujet avec le vétérinaire de passage à l'élevage : *"J'ai constaté*



Chambres d'agriculture de Bretagne

*une baisse de lait. Tu peux me dire ce qui ne va pas ?"*

Le vétérinaire : *"Pierre, au regard des résultats, je pense que ta ration alimentaire n'est pas bonne et les vaches n'ont pas assez boire. D'ailleurs, les analyses d'urée que nous venons de réaliser le montrent bien"*.

Pierre : *"Je vois ce que tu veux dire. D'ailleurs, j'ai prévu d'installer une réserve d'eau supplémentaire"*.

## Analysons la situation

Les faits décrits ci-dessus amènent plusieurs commentaires sur les interactions entre les protagonistes entre parents-fils-associés.

- Alex a fait une suggestion qu'il n'a peut-être pas suffisamment argumentée. Par conséquent, Pierre n'a pas écouté et n'a pas compris la demande. Il reste sur le fait

qu'il doit s'affirmer face à son père et par conséquent, lui, le responsable de l'élevage ne doit pas céder.

- Alex, Martine et Pierre ont un règlement collégial mais au final, ils n'ont pas défini probablement les modes de fonctionnement et les règles pour les prises de décisions.

## Que faut-il retenir ?

La dimension familiale interfère dans l'entreprise. L'exemple fait apparaître la difficulté de passer d'une relation parents-enfants à une relation associé-associé. Pierre, ici, se manifeste comme "l'enfant rebelle", qui malgré les chutes de lait, ne veut pas "écouter" les propositions de son père. Cette posture l'empêche de comprendre la demande de ses associés-es. Puis, en s'appuyant sur les avis neutres du vétérinaire, sur les résultats d'analyse, Pierre parvient à prendre du recul et à être plus constructif dans la résolution du problème ou la prise de décision. Dans une société parents-enfants, au-delà de l'attitude d'empathie que chacun doit avoir envers les autres, les associés doivent instaurer des temps de dialogue de concertation pour parvenir à construire et prendre soin de cette relation professionnelle entre eux.

## Une formation pour construire les bases d'une bonne association

Cette formation de trois jours est une opportunité pour les femmes et les hommes associés pour se poser les bonnes questions sur leur projet sociétaire où chacun a sa place et s'implique pour des relations harmonieuses. Elle est organisée prochainement dans plusieurs départements :

En Ile-et-Vilaine, à Rennes : les 29 /11, 06 et 13/12

En Côtes d'Armor à Plérin : les 21 et 28/ 11 et 05/12

En Morbihan, à Vannes : les 06, 13 et 19/12.

➔ **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION** : <http://www.formation-agriculteurs.com/>



CHAMBRES  
D'AGRICULTURE  
BRETAGNE

**Nabila Gain Nachi**

Conseillère en relations humaines

## en bref

### Colza : la sole récoltable en chute en France

Les effets de la sécheresse sur la culture de colza semée cet été se confirment. La sole de colza récoltable en sortie d'hiver tombera entre 1 et 1,1 M ha, contre 1,58 M ha l'an dernier, a rapporté Fabien

Lagarde de Terres Inovia (institut des oléo-protéagineux). Après une baisse des intentions de semis, à 1,5 M ha, l'institut a recensé 30 % de non-réalisations. "Un paquet de surfaces non levées apparaissent dans le Centre, la Bourgogne-Franche-Comté, la Val de Loire, le Grand Est", indique-t-il. "Cette absence de pluie sur d'aussi vastes étendues, c'est du jamais vu".